

## **PAIEMENT DE DIVIDENDES**

### **SICAV ENTREPRISE**

**Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001  
Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005  
RC : B 242066 2005 Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mai 2011, SICAV ENTREPRISE a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010 et à compter du Vendredi 27 Mai 2011,

**Un dividende net de  
3,497 dinars par action.**

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV ENTREPRISE, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 27 Mai 2011.

Les actionnaires auront jusqu'au 27 Mai 2011 pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividende se fera par réemploi automatique en actions SICAV obligatoire distribuée par TUNISIE VALEURS.

### **FCP VALEURS CEA**

**Fonds Commun de Placement régie par la loi 2001 83 du 24 Juillet 2001  
Agrément du Conseil du Marché Financier N°02-2007 du 05 Mars 2007  
Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

TUNISIE VALEURS a le plaisir d'informer les porteurs de parts du FCP VALEURS CEA qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010 et à compter du Vendredi 27 Mai 2011,

**Un dividende net de  
0,137 dinars par part.**

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS.